

Strasbourg, le 6 mai 2025

Plan Canopée : un bilan positif à mi-parcours

En août 2020, la Ville de Strasbourg a adopté son Plan Canopée avec l'objectif **d'atteindre la plantation de 10 000 arbres supplémentaires d'ici 2030**, afin de parvenir à passer, à l'horizon 2050 de 26% à 30% de canopée, sur le territoire et réduire le phénomène d'îlots de chaleur urbain, tout en favorisant la biodiversité. Pour atteindre cet objectif quantitatif et améliorer le confort urbain, le plan Canopée se décline en quatre axes :

- Axe 1 : La protection et la préservation du patrimoine arboré existant,
- Axe 2 : L'extension du patrimoine arboré,
- Axe 3 : Le soutien à la recherche scientifique autour des arbres,
- Axe 4 : L'incitation au développement de la canopée du domaine privé.

Grâce à ces plantations, réparties équitablement sur le territoire et avec la participation des habitants-es, la Ville de Strasbourg lutte contre les îlots de chaleur et agit pour atténuer les effets du réchauffement climatique et rendre la ville plus durable, plus fraîche et plus respirable.

Les arbres sont des alliés précieux pour lutter contre les canicules, contre les inondations, pour capter le CO2, pour améliorer la qualité de l'air, en plus de tous les bienfaits démontrés sur la santé mentale des habitants, l'atténuation du bruit, la biodiversité qui y trouve refuge, la beauté paysagère de la ville, etc.

1/ Bilan de la cinquième saison du Plan Canopée

Après quatre saisons ayant permis de planter un total de 4 256 arbres au cumulé, la cinquième saison du Plan Canopée vient de s'achever.

La cinquième saison du Plan Canopée se clôture aujourd'hui avec 1 333 arbres, ce qui porte à 5 589 l'augmentation du nombre d'arbres à Strasbourg depuis cinq ans. Grâce à ces plantations, le patrimoine arboré de la Ville augmente de près de 15 %.

Cette 5^e campagne est l'une des plus actives depuis 2020. Des sites emblématiques, de nombreuses rues, places, cours d'écoles et de crèches ont pu bénéficier de plantations et de nouveaux parcs ont pu être créés lors de cette cinquième saison.

Pour citer quelques exemples, la canopée a pu être renforcée le long de certains axes de circulations, de pistes cyclables, de berges, d'allées, dans les cimetières, les terrains de sport ou dans le cadre de projets d'aménagements de l'espace public :

Contact Presse :

Laura Martin – laura.martin@strasbourg.eu – 03.68.98.68.67
strasbourg.eu/espace-presse



- Le projet du parc des Romains à Koenigshoffen (153 arbres, les chiffres détaillés correspondent tous aux arbres haute tige plantés)
- Les berges rue de la Coudreuse à la Montagne verte (36 arbres)
- Les aménagements piétons mutualisés pour la pratique du sport en libre accès dans le square à l'arrière du hall Jean-Nicolas Muller à la Meinau (52 arbres)
- La promenade des arts et des sports à Cronembourg Nord (35 arbres)
- La rue Raphaël à l'Elsau (28 arbres)
- La rue Jean Mentelin à Koenigshoffen (32 arbres)
- La place Léopold Sédar Senghor à HautePierre (15 arbres)
- Les abords de la Manufacture des tabacs (13 arbres)
- Le réaménagement du square Saint-Florent (10 arbres)
- Le parvis du Parc des expositions (171 arbres)
- La rue du Péage au Port-du-Rhin (179 arbres)
- La rue de Mulhouse au Neudorf (13 arbres)
- La presqu'île Malraux au Neudorf (5 arbres).
- La place des palabres à HautePierre (27 arbres)
- La plaine des jeux de l'Extenwoerthfeld à la Meinau (8 arbres)
- La rue du Havre au Port du Rhin (37 arbres)
- Au square Icare au Neuhof (10 arbres)
- Au square Reuss au Neuhof (13 arbres)
- Au square du Lazaret à Cronembourg (12 arbres)
- Au boudrome au Port-du-Rhin (14 arbres)
- Au stade Charles Frey à Koenigshoffen (18 arbres)
- Au gymnase Gustave Doré à Cronembourg (14 arbres)
- Au Baggersee à la Meinau (36 arbres)
- Cimetière musulman à la Meinau (115 arbres)
-

Neuf nouvelles cours d'école ont pu être déminéralisées également durant cette saison de plantation : école Marguerite Perey, école maternelle Gutenberg, école élémentaire Gutenberg, école maternelle Sainte Aurélie, école élémentaire Marcel Cahn, école élémentaire Marcel Cahn, école élémentaire Gustave Stoskopf, école élémentaire Albert le Grand, école maternelle de la Canardière.

En plus des espaces déminéralisés et végétalisés et de nouvelles plantations, de nouveaux parcs ont été créés, le Parc des Romains, le Parc du petit Rhin, et d'autres sont en cours de conception. ...

Au total depuis 2020, près de 27 hectares de nouveaux parcs ont été créés ou sont en cours de création, et plus de 11 ha de parcs réaménagés ou en cours de réaménagement.





Les premières plantations du futur Parc des Romains. © Jérôme Dorkel/Ville et Eurométropole de Strasbourg

De nombreuses plantations ont pu se concrétiser grâce aux suggestions des habitants-es via le bouton de propositions pour « planter un arbre » à disposition sur le site de la ville de Strasbourg : demarches.strasbourg.eu/environnement/suggestion-plantation-arbre. On en dénombre plus de 500 depuis 2020.

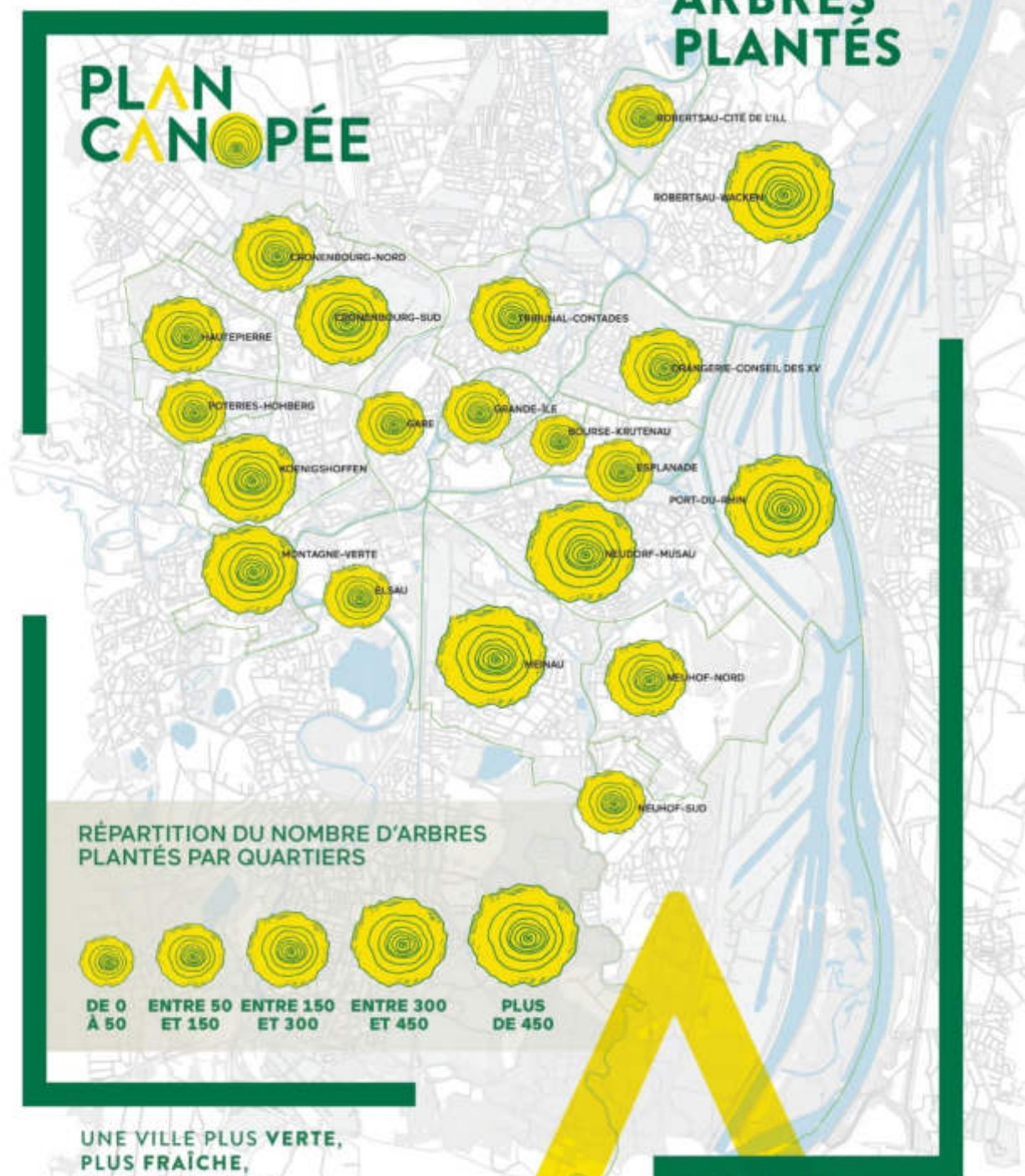


Strasbourg.eu
eurométropole

PLANTATIONS
DEPUIS 2020

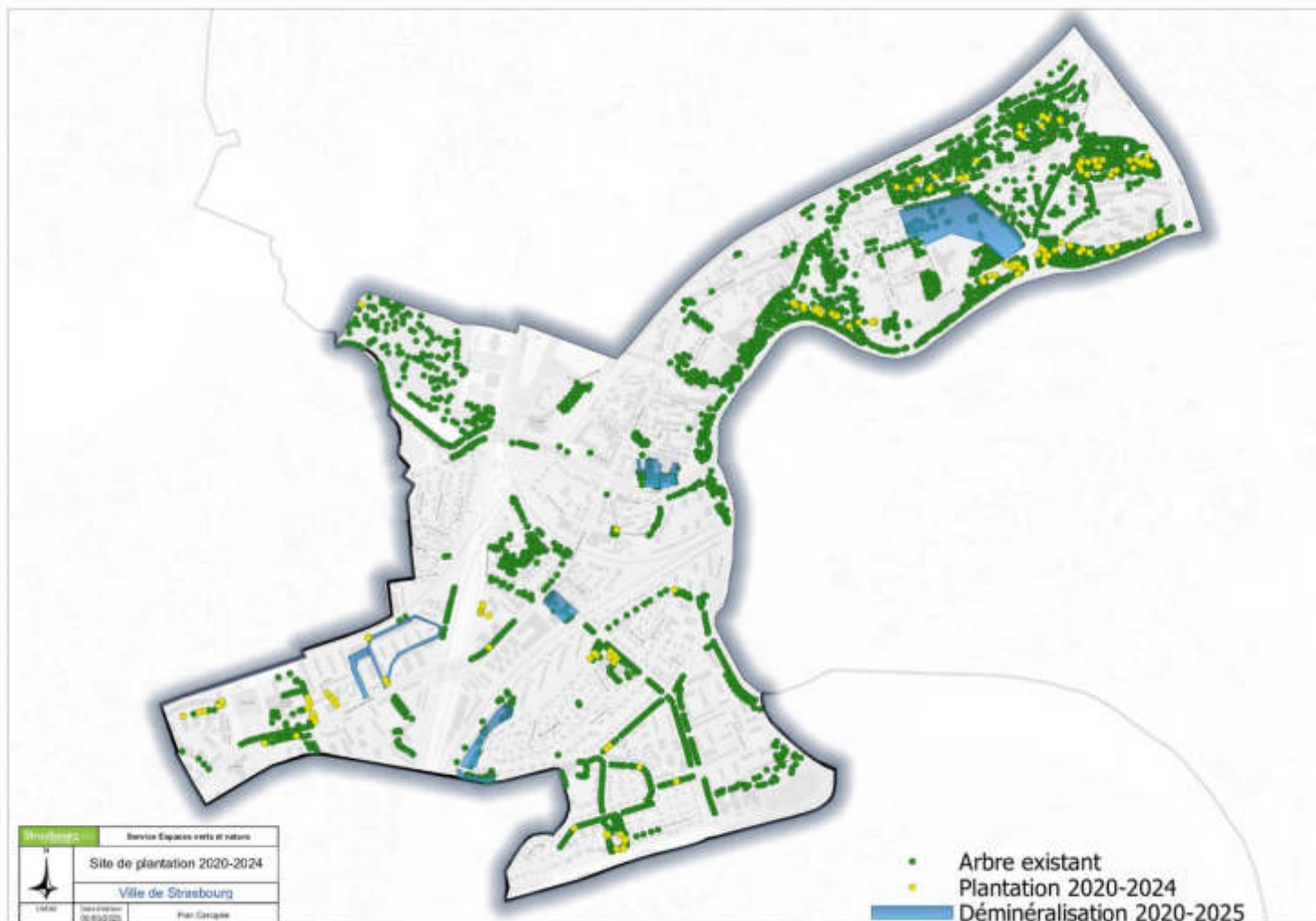
DÉJÀ
5589
ARBRES
PLANTÉS

PLAN
CANOPÉE



UNE VILLE PLUS VERTE,
PLUS FRAÎCHE,
PLUS RESPIRABLE





Carte des sites de plantation entre 2020 et 2024 sur le quartier de la Montagne Verte. © Ville et Eurométropole de Strasbourg

2/ Des îlots test face au réchauffement climatique

Afin de suivre l'évolution de certaines essences peu communes de nos régions et leur comportement face au changement climatique ainsi qu'au milieu urbain, quatre nouveaux îlots test de différents spécimens ont été plantés dans la ville : rond-point route de Rouen à la Robertsau, rond-point Gare aux marchandises, berges de la Doller au nord de la Cité de l'III, berge rue des Aubépines à la Robertsau. L'Erethia de Chine (*Erethia dicksonii*), le Pin de Napoléon (*Pinus bungeana*) ou le Gainier du Canada (*Cercis canadensis*) font notamment partie de ces essences testées.



La Ville soutient également, dans le cadre de l'axe 3 du Plan Canopée, le projet de recherche TIR4sTREEt mené par l'INSA. Ce projet de recherche permet de mettre en évidence l'impact des arbres sur le microclimat urbain.

3/ La labellisation « Arbres remarquables »

L'association A.R.B.R.E.S., créée en 1994, décerne deux labels : Arbre remarquable de France et Ensemble arboré remarquable, reconnus par le Ministère de la Transition écologique, afin de protéger ces arbres et de diffuser les connaissances sur le sujet en organisant visites, séminaires, conférences, discussions, expositions, écrits.

Pour la première fois, l'association décerne le label à trois arbres de la ville :

- le platane du quai de la Bruche,
- l'érable et le chêne entremêlé du Parc de l'Orangerie
- le hêtre lacinié du Parc Albert Schweitzer,

ainsi que la labellisation de l'ensemble arboré aux ginkgo de la Place de la République.

